

PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19 DANS LES LOCAUX DU CLUB

MESURES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE DES COURS

Ne pas arriver trop tôt pour votre cours.

Lavage fréquent des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique.

Le port du masque est obligatoire pour tout déplacement à l'intérieur des locaux.

Respecter la distance d'un mètre minimum en attendant votre cours.

Seules quelques chaises seront laissées dans la salle d'accueil.

Les porte-manteaux ne pourront pas être utilisés donc prévoir un sac fermé et prévu à cet effet pour déposer vos affaires personnelles, que vous pourrez laisser dans la salle de danse durant le cours.

limiter au maximum les croisements dans les locaux.

Pendant le cours, essayez de garder vos distances (2 m entre chaque couple).

Pour les cours de danses en couple, le port du masque est obligatoire pour tout le monde durant le travail individuel des pas.

Lors de la mise en pratique à 2, le port du masque n'est pas obligatoire pour les couples unis dans la vie civile.

Pour les personnes inscrites individuellement, le port du masque est fortement recommandé durant tout le cours.

Si vous ne souhaitez pas le porter, il vous appartient de solliciter au préalable l'accord de votre partenaire et de produire une attestation de non recours contre le club en cas de problème.

Lors du changement de partenaire, il est fortement recommandé de se désinfecter régulièrement les mains.

Pour les cours de danse en ligne, le port du masque est laissé à l'appréciation de chacun dans le respect des gestes barrières.

Merci de votre compréhension pour respecter ces consignes contraignantes mais nécessaires pour la pratique de notre activité.

Ces mesures seront assouplies en fonction de l'évolution de la pandémie.

